



## PANORAMA

### Evolution de l'atelier caennais Vélisol' de 2014 à 2017

#### membre adhérent de L'Heureux Cyclage

Dans l'agglomération caennaise, une enquête ménage déplacement menée en 2011 montre que de nombreux déplacements journaliers sont inférieurs à 3km. Cette même enquête met aussi en évidence la faible part modale du vélo sur le territoire : seulement 1,5 % des déplacements sont réalisés à vélo. La marge d'amélioration est donc importante.

Dans le même temps, l'association Vélisol, fondée en 2011, propose de l'aide à la réparation et du recyclage vélo dans les quartiers. Avec l'appui d'autres associations de promotion du vélo, elle se lance en 2012 dans le défi de mettre en place la « Maison du vélo de Caen », avec le soutien financier de l'ADEME Basse-Normandie, de la ville de Caen, de l'agglomération Caen La Mer, du Comité départemental du Calvados ainsi que du conseil régional de Basse-Normandie.

La Maison du vélo ouvre ses portes le 2 septembre 2013, dans un local situé à proximité de la gare de Caen et du centre ville. Vélisol s'en voit confié le pilotage, pour le compte du village associatif.

C'est un lieu convivial de partage et de découverte autour du vélo, qui offre différents services :

- un atelier d'aide à la réparation et d'auto-réparation du vélo
- du recyclage de vélos et pièces de vélos
- un circuit vélo-école permanent
- des locations moyenne et longue durée
- des consignes sécurisées
- un accueil et point info vélotourisme
- le marquage bicycode des vélos
- des balades vélo, des expositions, des conférences...

En menant ce projet, Vélisol a su rassembler de nombreux acteurs associatifs, professionnels (vélocistes) et institutionnels en proposant de répondre aux attentes locales en matière de pratiques cyclables. Toutes les actions ont été développées sous l'angle du développement durable, de l'économie sociale et solidaire mais aussi du tourisme, de la culture, des politiques de la ville, du transport, ce qui a favorisé une politique vélo plus cohérente sur le territoire.

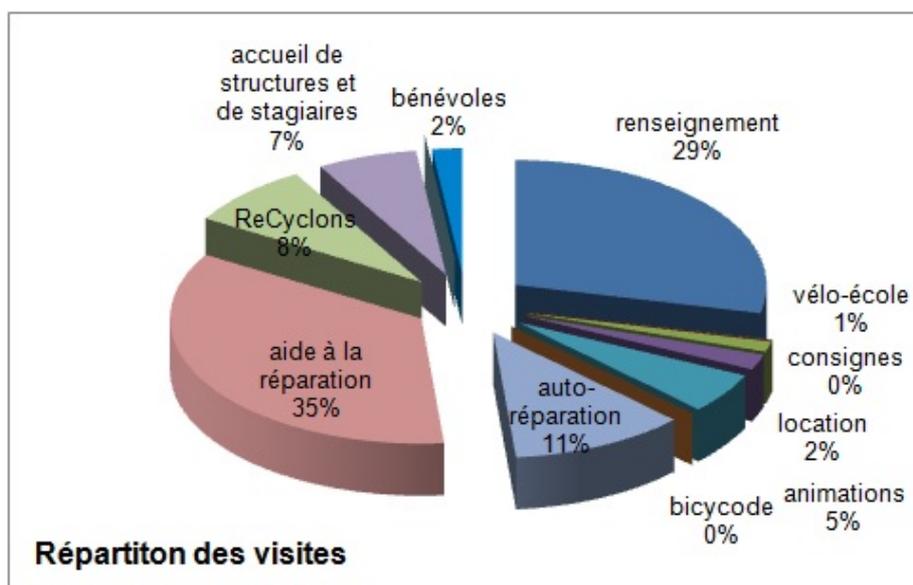
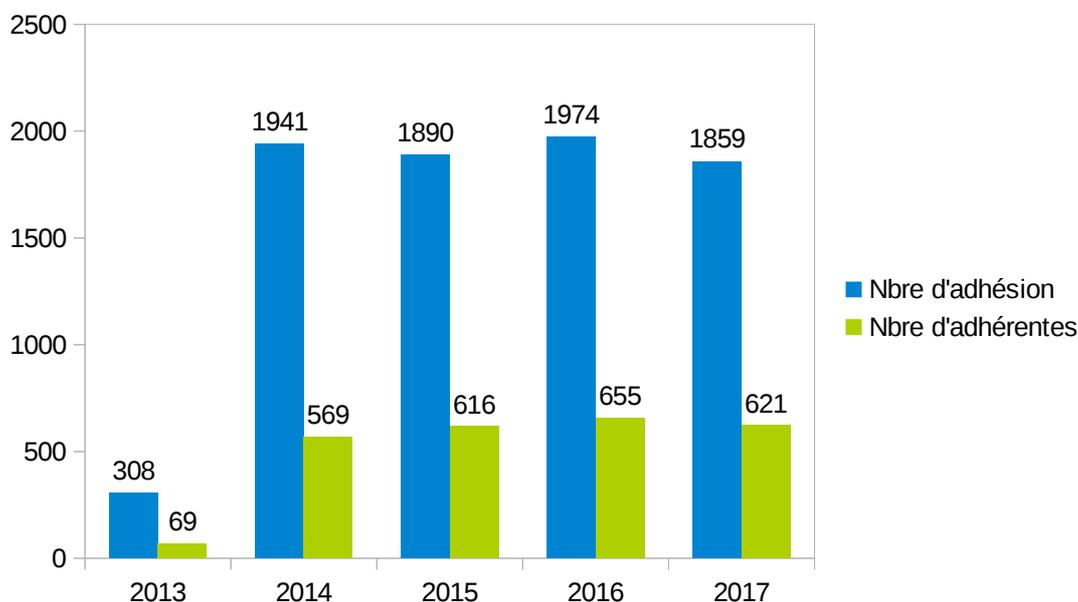
De 2011 à 2013, Vélistol disposait d'un local assez réduit, d'environ 50 m<sup>2</sup> et très éloigné du centre ville. L'ouverture de la Maison du vélo en 2013 a permis un rapprochement géographique et offert une visibilité nouvelle des acteurs du village associatif, regroupés dans un bâtiment de 500 m<sup>2</sup>. Dès lors, Vélistol devient un acteur reconnu.

Depuis 4 ans, elle voit son nombre d'usagers et d'adhérents augmenter très fortement, l'obligeant à adapter l'organisation ainsi que les ressources nécessaires à l'encadrement et au développement des activités.

### Les usagers et adhérents

En 2014, la Maison du vélo est rapidement identifiée comme étant le lieu incontournable des cyclistes comme des futurs cyclistes de l'agglomération caennaise. Depuis, c'est plus de 20000 visiteurs qui franchissent la porte d'entrée chaque année.

En 2013, Vélistol comptait environ 300 adhérents. Ce nombre a été multiplié par 6 dès l'année suivante et a tendance à se stabiliser depuis ces trois dernières années.



## Les ateliers itinérants

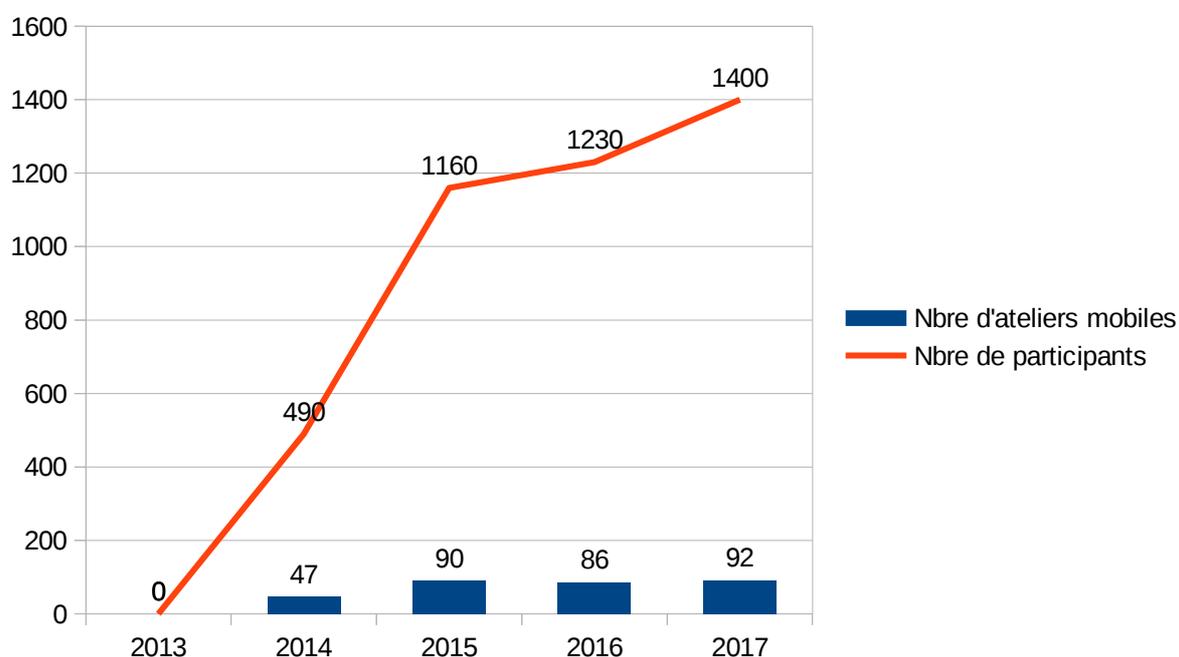
L'action Vélo-quartier est une déclinaison itinérante de l'atelier d'aide à la réparation que Véloisol a proposé à la Maison du Vélo.

L'objectif de cette action est de s'appuyer sur le support vélo pour favoriser les rencontres socialement positives et de mettre les personnes en situation de succès. En effet, au delà des personnes venant réparer leur vélo, les temps d'ateliers sont des moments d'échanges, de partage de compétences et de connaissances.

Celle-ci concerne un public très large, où chacun peut participer à la mesure de ses possibilités et de ses envies: venir apprendre à réparer son vélo, donner un vélo défectueux ou inutilisé, offrir de son temps pour partager ses compétences....

Ces ateliers itinérants sont réalisés en partenariat avec des structures locales, telles que des centres socio-culturels, des associations de quartier, etc.

En quatre ans d'existence, cette action a connu certaines évolutions. Si elle ne comprenait initialement que des ateliers réalisés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle a progressivement inclus des temps spécifiques à la Maison du Vélo avec les structures et habitants de ces quartiers, leur permettant de s'approprier et de fréquenter ce lieu de façon autonome. Des séances avec ces publics autour de projets particuliers, essentiellement création d'objets roulants, ont également intégré le dispositif.

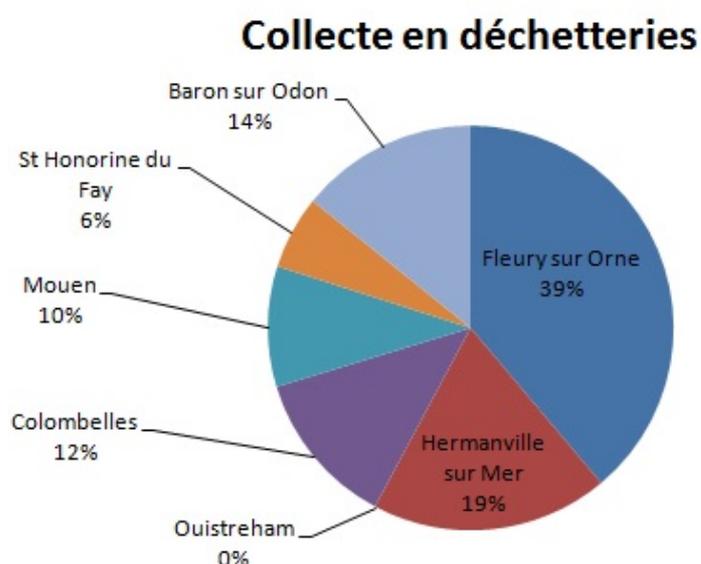


## Le projet « Recyclons »

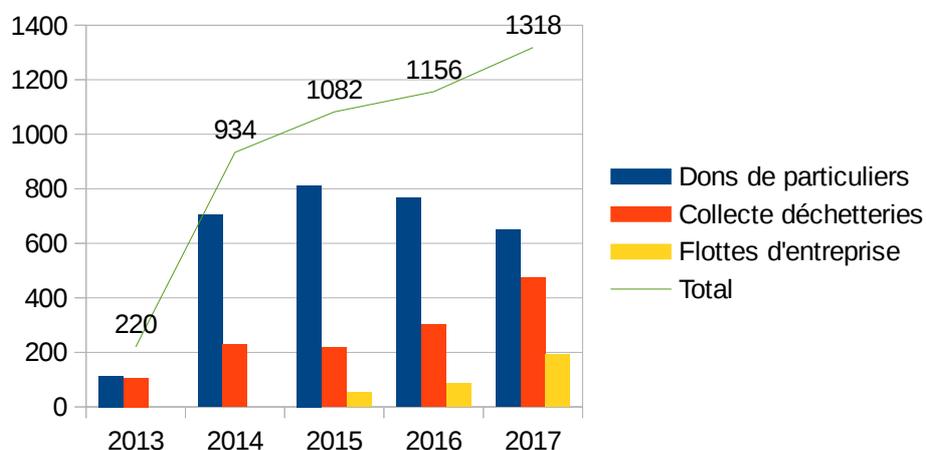
Pour répondre à la demande importante des personnes souhaitant acquérir un vélo d'occasion, motivées par diverses raisons, qu'elles soient économiques ou éthiques, Vélistol' anime le projet « ReCyclons ! » avec comme objectif de récupérer les vélos, les rénover et de leur donner une seconde vie, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Les gisements de collecte sont divers : le point d'apport volontaire pour les particuliers (Dons), la collecte en déchetterie, les partenariats avec des structures publiques ou privées.

L'association Vélistol' a signé deux conventions avec la Communauté urbaine Caen-la-Mer et la Communauté de communes Evrecy-Orne-Odon lui permettant d'avoir accès au dépôt de sept déchetteries.



Le nombre de vélos récupérés augmente chaque année. Ce phénomène est le résultat d'une campagne ciblée menée par Vélistol' pour diversifier les sources de collecte. Depuis 2016, l'association a pris de nombreux contacts (bailleurs sociaux, services municipaux...) pour mettre en place de nouveaux partenariats afin de développer de nouveaux gisements.



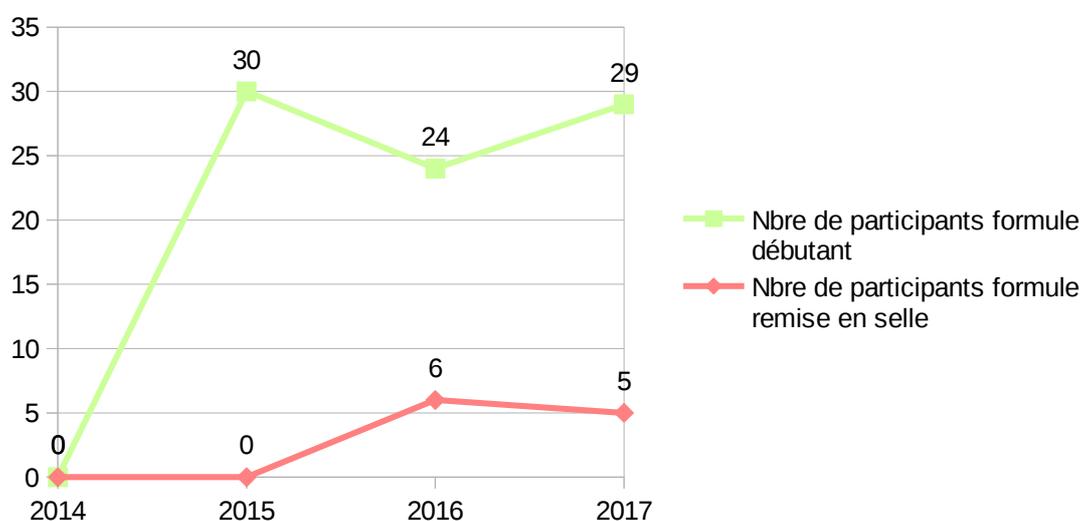
Entre 60 et 70% des vélos récupérés sont remis en circulation chaque année.

## La vélo-école

Après les premières actions mises en place en 2014 (réalisation d'un circuit sécurisé, constitution d'une flotte et d'outils adaptés, test de premières formules...), Vélistol' s'est équipé de nouveaux outils : réalisation d'un nouveau lieu de stockage, acquisition de feux de signalisation, réalisation d'une vidéo et réflexion autour de la conception d'une plaquette.

Elle a également pu tirer profit des différentes phases de test qu'elle a pu mener en 2014 pour développer les cycles vélo-école en 2015. Elle propose actuellement trois cours par semaine, se répartissant de la façon suivante :

- mardi 14h30-16h : remise en selle
- jeudi 14h30-16h : adultes débutants
- samedi 10h30-12h : adultes débutants



L'association Vélistol a rejoint cette année la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), réseau national fédérant plus de 250 associations de cyclistes urbains. Cette adhésion à un deuxième réseau donne à la vélo-école une plus grande visibilité puisqu'elle rejoint ainsi un réseau de 65 vélo-écoles.

Vélistol' défendait déjà dans le cadre d'interventions auprès d'entreprises et collectivités le message de la FUB qui promeut l'usage du vélo en tant que moyen de transports, loin d'une pratique sportive, et œuvre pour une meilleure prise en compte des cyclistes dans l'espace urbain et le respect par les cyclistes du code de la rue. Par le biais des cours de vélo-école, du travail au sein de l'atelier et de ces interventions, Vélistol' s'inscrit comme un acteur agissant pour le développement d'une pratique du vélo sûre vers un public diversifié.

L'adhésion à la FUB facilitera également le travail avec les établissements scolaires. En effet, Vélistol' n'était pas agréée par l'Education Nationale et les interventions dans les écoles se faisaient sous la responsabilité du directeur d'établissement. La FUB est depuis 2016 agréée Éducation Nationale, ce qui facilite la mise en place d'actions en milieu scolaire pour les associations membres du réseau.

## Les services de Location

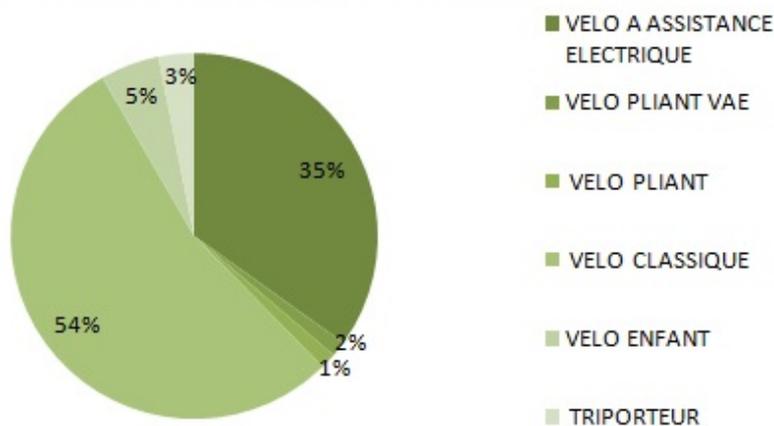
L'objectif de ce service est de permettre aux usagers de tester avant de se diriger vers un achat, l'investissement pouvant parfois être un frein notamment pour les vélos à assistance électrique.

Ce service remplit largement sa mission depuis sa mise en place.

Au 31 décembre 2015, on recensait 358 locations, comptabilisant 5 494 jours au total. Après un léger engouement pour les vélos pliants électrifiés en 2015, Vélisol' a noté de nouveau un très faible intérêt des usagers pour la location de ce type de vélos en 2016. Elle a donc décidé de céder une partie de son parc de vélos pliants et d'électrifier 6 des 10 vélos pliants restants.

En 2016, 238 locations ont été effectuées. En 2017, ce sont 294 contrats de location qui ont été établis.

### Répartition par type d'équipements



## Le salariat et l'amplitude horaire

En 2017, l'association était animée par une équipe salariée constituée de 9 personnes (8 ETP) : 2 chargés de projet qui assurent le développement d'actions spécifiques au sein de Vélisol' (vélo-école, vélo-quartier, accueil de structures, lien avec les partenaires...), 1 chargée d'accueil (emploi-avenir), 1 chargée de communication / gestion administrative et 5 techniciens (dont deux CAE pérennisés en cours d'année). Ces derniers encadrent les activités liées à l'atelier (ReCyclons !, atelier d'auto-réparation et d'aide à la réparation, locations).

Vélisol' peut également compter sur la force exceptionnelle de ses adhérents. Depuis sa fondation, de nombreux bénévoles accompagnent l'association dans ses actions, ce sont autant de compétences réunies pour la réalisation des projets (graphiste, trésorerie et comptabilité, technicien cycle, animation vélo-école...).

